



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 27 septembre 2017	Dossier complet le : 13 octobre 2017	N° d'enregistrement : 2017-1904

1. Intitulé du projet

Création d'un forage agricole sur la commune de Bagneux (02)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA des Carolles

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LAMICHE Loïc, chef de cultures

RCS / SIRET

5	0	9	3	2	1	5	5	0	0	0	0	1	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
27. Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à l'exception des forages pour étudier la stabilité des sols. a) Forages pour l'approvisionnement en eau d'une prof. sup. ou égale à 50 m.	Forage agricole d'une profondeur de 84 m (approfondissement jusqu'à 120 m si la productivité est trop faible). Rubriques d'autres nomenclatures : 1.1.1.0. (R. 214-1 du code de l'environnement) 1.1.2.0.-2 (R. 214-1 du code de l'environnement)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un forage agricole

4.2 Objectifs du projet

Les eaux prélevées dans l'ouvrage sont destinées à l'irrigation de parcelles cultivées en pommes de terre (70 ha/an).

Les besoins annuels en eau sont estimés à 175 000 m³ maximum.

Le projet est motivé par les impératifs économiques et qualitatifs (meilleure tubérisation, régularité du calibre commercialisable des légumes) fixés par la clientèle et par la nécessité d'élargissement des rotations culturales dans l'exploitation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le forage sera réalisé au rotary (à l'eau claire et à la boue de forage), en diamètre 750 mm jusqu'à une profondeur de 3 m, en diamètre 620 mm jusqu'à une profondeur de 45 m, puis en diamètre 440 mm jusqu'à une profondeur de 84 m. Des tests de pompage seront effectués afin de déterminer la productivité de l'aquifère (sables thanétiens). En cas de résultat insuffisant, l'ouvrage sera approfondi (diamètre 280 mm) jusqu'à la nappe de la craie (profondeur 120 m).

L'ouvrage sera constitué d'un tube de soutènement en acier plein de diamètre 638/650 mm de 0 à 3 m de profondeur, d'un tube en acier plein de diamètre 493/509 mm de 0 à 45 m de profondeur, d'un tube en PVC plein de diamètre 285/315 mm de 0 à 50 m de profondeur et d'un tube en inox crépiné (slot 0,5 mm) de diamètre 314/323 mm de 50 à 80 m de profondeur et plein de 80 à 84 m de profondeur.

Il comportera une cimentation en-tête (sur 45 m), ainsi qu'une dalle en béton aménagée autour de la tête du forage pour la protéger. La tête de forage s'élèvera au moins à 0,2 m au-dessus du sol et l'ouvrage sera protégé dans un petit bâtiment en parpaings, avec un toit en tôles (3 m x 3 m x h 2 m), et une porte fermant à clé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les eaux prélevées dans l'ouvrage sont destinées à l'irrigation de parcelles cultivées en pommes de terre (70 ha/an).

Pour cela, une pompe immergée sera mise en place dans le forage (alimentation électrique).

Le débit maximal de cette pompe sera de 120 m³/h. Le débit d'irrigation sera limité à 60 m³/h par enrouleur (pertes de charge dans les matériels d'irrigation).

Les besoins annuels sont estimés à 175 000 m³ maximum, de mai à septembre.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Néant.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur de l'ouvrage de prélèvement	84 m (éventuellement 120 m)
Diamètre(s) de l'ouvrage	de 620 à 280 mm
Débit d'irrigation	120 m ³ /h
Besoins annuels maximaux	175 000 m ³
Surface totale irriguée	70 ha/an

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le projet est situé sur le territoire de la commune de Bagnaux (02), à 200 m au sud-est de la mairie et à 80 m au sud de la RD 428.

Les références cadastrales sont les suivantes :

Lieu-dit : Les Etangs

Section : AD

Parcelle : n° 41

Coordonnées géographiques Long. 49° 27' 26" 92 Lat. 03° 17' 03" 86

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans l'emprise d'une zone à dominante humide

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche est la ZPS Forêts picardes : "Massif de Saint-Gobain" à 6,8 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc du château d'Offemont est distant de 19 km

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement dans la nappe de la craie (Sénonien + sables thanétiens en continuité hydraulique), à raison de 175 000 m ³ /an maxi.
Ressources Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le pompage (à raison de 120 m ³ /h) induira un rabattement localisé du toit de la nappe.
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des travaux de création du forage, les boues de forage seront réparties régulièrement autour de l'ouvrage, sur la parcelle d'implantation.
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ouvrage sera réalisé sur une parcelle pâturée, dans un secteur de faible intérêt écologique. Il se situe dans un corridor valléen multitrame selon les indications du Schéma régional de continuité écologique de Picardie, mais il n'est pas concerné par le biocorridor intraforestier qui traverse le boisement sur pente couvrant le versant sud de la vallée du Ru du Plat
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les prélèvements d'eau souterraine seront réalisés dans la nappe contenue dans les sables thanétiens et la craie sénonienne, qui est déconnectée hydrauliquement (nappe captive) du réseau d'eau superficielle (le Ru du Plat et zones humides associées).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emprise au sol de l'ouvrage très limitée (protégé dans un petit bâtiment en parpaings avec un toit en tôles (3 m x 3 m x h 2 m).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouvrage distant de 3,7 km du captage d'alimentation en eau potable le plus proche (captage de Chavigny).
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement le déplacement d'un engin de forage sur une journée ou deux pour la création de l'ouvrage.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement lors des travaux de création de l'ouvrage sur une journée ou deux (engin de forage). Ensuite, les prélèvements seront réalisés à l'aide d'une pompe immergée à alimentation électrique (peu bruyante), dans un petit bâtiment en parpaings. Par ailleurs, les plus proches habitations sont distantes de 90 mètres.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Prélèvements à l'aide d'une pompe électrique (pas de moteur thermique). Rejets atmosphériques uniquement lors des travaux de forage, nécessaires à la création de l'ouvrage.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pendant la réalisation des essais de pompage, toutes les précautions seront prises pour assurer une bonne évacuation des eaux d'exhaure et pour éviter tous risques de pollution du réseau d'eau superficielle. Celles-ci seront épanchées sur la parcelle d'implantation de l'ouvrage et le déclarant veillera à ce qu'elles ne ruissellent pas sur les parcelles des tiers. A terme, les eaux prélevées sont destinées à l'irrigation (par aspersion) de parcelles cultivées en pommes de terre.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les boues de forage seront réparties régulièrement autour de l'ouvrage, sur la parcelle d'implantation.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet favorable à l'agriculture : meilleure tubérisation, régularité du calibre commercialisable des légumes et élargissement des rotations culturales dans l'exploitation.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le volume d'eau prélevé dans le cadre du projet viendra s'ajouter aux autres prélèvements réalisés dans le même aquifère (nappe de la craie). Toutefois l'incidence cumulée sera très limitée (ressource importante).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- ouvrage réalisé dans les règles de l'art par une entreprise de forage et conforme à l'arrêté du 11 septembre 2003 ;
- ouvrage réalisé de manière à empêcher l'introduction de toutes matières ou produits susceptibles d'être à l'origine d'une dégradation de la qualité de la ressource (nappe de la craie);
- dispositif de prélèvement protégé par un petit bâtiment en parpaings avec un toit en tôles, et une porte fermant à clé ;
- mise en place d'un compteur volumétrique sur l'ouvrage de prélèvements.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les incidences du projet (création d'un forage) sont détaillées dans le dossier de déclaration de l'ouvrage.

Elles sont très réduites du fait que l'ouvrage sera réalisé et exploité de manière à empêcher l'introduction de toutes matières ou produits susceptibles de polluer la nappe d'eau souterraine, qu'il sera implanté dans une zone sans enjeu environnemental (hors zones d'inventaire officiel, Natura 2000), à distance du captage AEP le plus proche (et hors périmètre de protection), dans un secteur sans source de pollution urbaine ou industrielle, ni soumis à des servitudes d'utilité publique, et qu'il est compatible avec le SDAGE Seine-Normandie et le SAGE Aisne Vesle Suiippe.

Sur cette base, le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

		Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;		<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;		<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;		<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;		<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;		<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.		<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



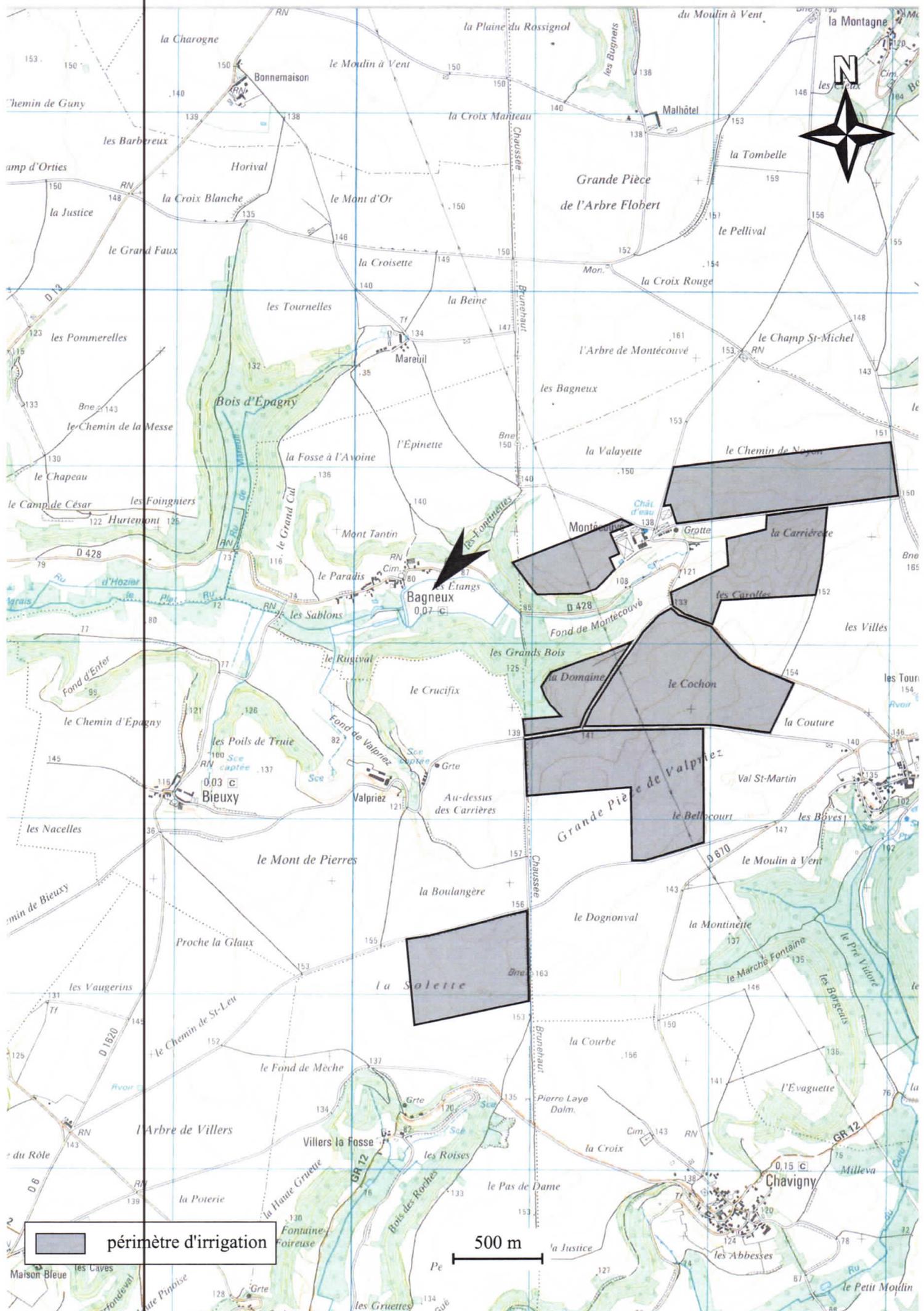
Fait à TARTIERS

le, 20 septembre 2017

Signature

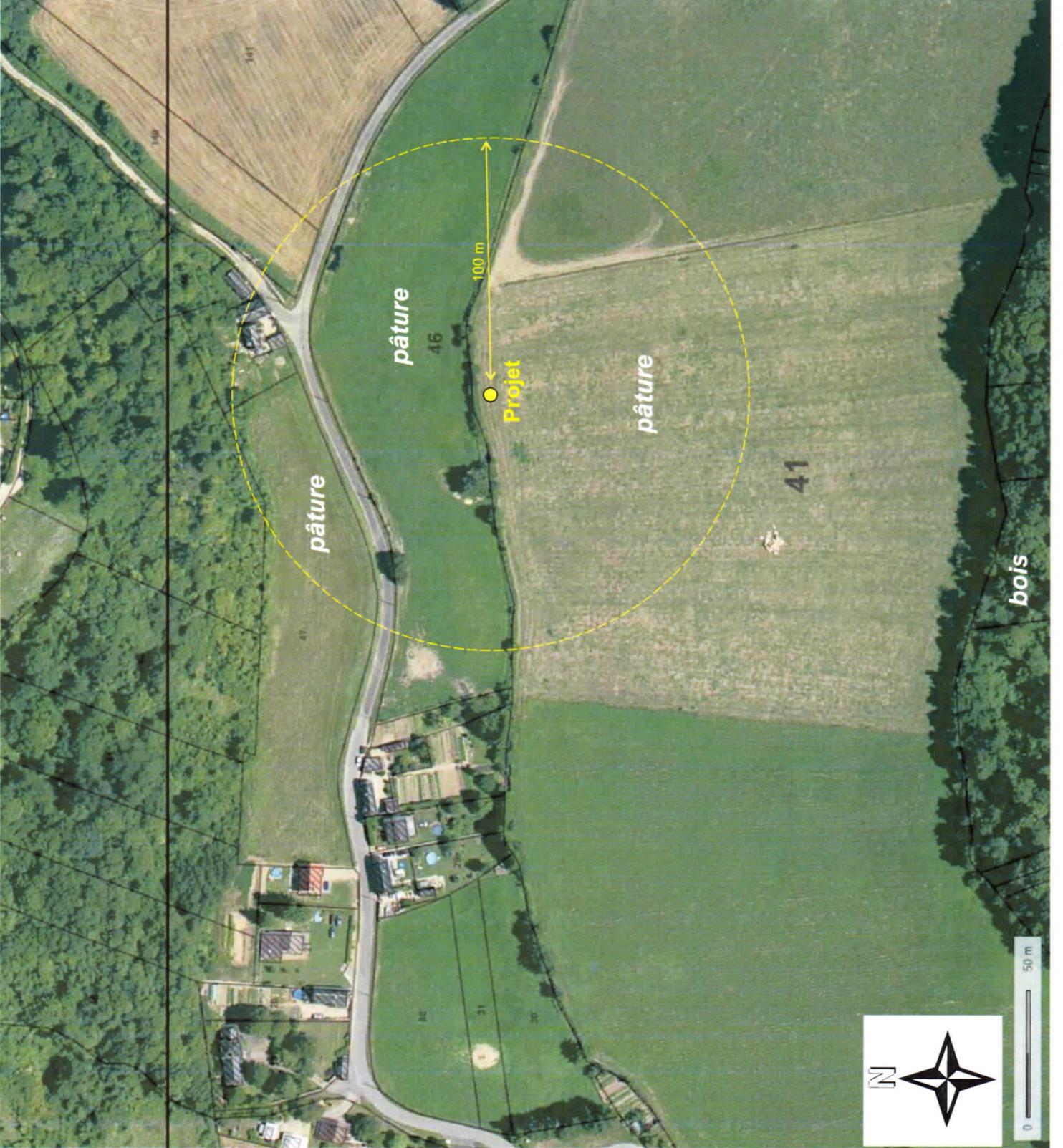


S.C.E.A des CAROLLES
7, rue de la Joliette - 02290 TARTIERS
Capital social : 330 000 €
RCS SOISSONS 508 321 550
Tél. 03 23 55 72 99
Email : les.carolles@orange.fr



 périmètre d'irrigation

500 m





1. Vue générale de la parcelle d'implantation



2. Vue rapprochée du site d'implantation

Création d'un forage d'irrigation / SCEA des Carolles



Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

7

Extensio
n

Nom de la voie

rue de la Joliette

02290 TARTIERS

Code postal

Localité

Pays

France

Tél

Fax

Courriel

Tél : 03.23.55.72.99 les.carolles@orange.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

LAMICHE

Prénom Loïc

Qualité

Chef de cultures

Tél

Fax

Courriel

Tél : 06.21.71.51.47 les.carolles@orange.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

